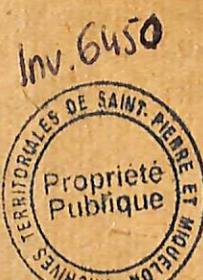


LA VIGIE

JOURNAL DE DÉMOCRATIE SOCIALE

DES ILES SAINT-PIERRE & MIQUELON



ABONNEMENTS:

Saint-Pierre. — un an.... 9 fr 00
Union postale. — un an.... 12 fr. 00

Direction : SAINT-PIERRE

Rue Jacques-Cartier

INSERTIONS:

Une à six lignes..... 3 fr. 00
Réclames..... 0 fr. 50
Faits divers..... 1 fr.

**L'Administration
contre
La Morue Française**

La Morue Française est l'ennemie de l'Administration, rabâche comme un perroquet ce pauvre Janus, qui ne comprend rien; et de quelque question qu'un Administrateur naissant lui parle il lui répondra inlassablement son mot profond mais creux et fâché: l'Administration doit tenir tête à La Morue Française qui écrase le pays et qui est la rivale de l'Administration.

Qu'il s'agisse de sifflet de brume, d'usines à baleine, d'écoles, de cales et quais, de budget, de service postal, Janus a son petit grain de sel, toujours la même, qu'il lance d'un air mystérieux: qu'en pense La Morue Française? L'Administration doit tenir tête à la Morue Française.

Sans Janus aucun Administrateur ne découvrirait si promptement ce fil conducteur si facile à manier. Et une fois qu'ils l'ont en main, eux qui ne connaissent pas Janus, ils consultent ce précieux microphone, qui prétend connaître l'opinion à combattre, l'opinion de La Morue Française sur tout ce qui intéresse l'avenir du pays sur tout et sur tous.

Une fois lancés dans ce sens c'est gaffe sur gaffe, c'est crasse sur crasse, et chicane sur chicane: or le mot d'ordre d'un fonctionnaire qui veut avancer est: de bonnes finances—et—pas d'histoires.

Et avec le fil conducteur "Janus" c'est la gabegie inévitable et des histoires à tout bout de champ: on fait sottise sur sottise et ineptie sur ineptie: c'est la politique de destruction, de cafardage et de désigrement sans issue pour ceux qui s'y engagent s'ils sont entêtés.

Car il faut bien se mettre dans la tête que loin de Janus, à Paris, et partout ailleurs que dans les placards gubernatoiaux tout ce qui n'a pas de meilleure raison d'être sonne le creux.

La guerre à qui, la guerre à quoi dit le ministre, pas emballé du tout contre la Morue Française ni contre la Compagnie Transatlantique, pas plus que ses collègues contre les autres sociétés françaises qui portent haut et loin le drapeau de la patrie, affirment au loin l'énergie des entreprises nationales qui font notre pays grand parmi les nations.

Et quand les chefs de cabinet lisent de ténébreux rapports pourris de honteux

mouchardages sur les menées secrètes découvertes par les nouveaux venus, eux qui savent à quel niveau ils les ont pris; eux qui ont la nausée de ces trucs misérables éventés depuis des siècles, ils ne prononcent plus rien au sérieux de ceux qui pondent de pareilles nullités.

Et le pays végète et meurt, faute de chefs éclairés, capables dès leur arrivée de travailler loin des concierges, à faire finir les scandales au lieu de les écouter et de les perpétuer, et à encourager le travail même quand la vue du succès fait jaur d'envie les paresseux.

D'ailleurs à quel résultat court-on autrement? La Morue Française fait vivre le pays et l'administration. Elle paie la grande partie des droits, impôts etc., sans compacter les salaires qu'elle verse en espèces, se gardant bien, d'obliger les gens à acheter chez elle comme certains le font sans scrupule, explicitant et ruinant à plaisir leurs ouvriers.

C'est pourquoi La Morue Française se moque des efforts des envieux contre elle. Elle n'a pas de temps à perdre à faire taire ceux qui faute de vouloir travailler ne savent que gêner ceux qui travaillent. Demandez à Gloanec s'il travaille autant que les employés de cette fameuse Morue Française dont la vue l'exaspère parce qu'il aime mieux les dénigrer que de travailler comme eux.

La Morue Française défie les gens à qui elle n'a fait que du bien, et qui s'épuisent bêtement avec ses adversaires de subssister lorsqu'elle transportera ailleurs ses opérations. Janus, Longue et Marchand ne comprennent pas comment ils ont aggravé le déficit. Elles doivent faire rentrer impôts et recettes quelconques dans l'état de marasme et d'insécurité qu'ils ont créé avec leurs dangereuses expériences sur ce qui a le moins besoin d'être lié au hasard: service postal, sécurité des côtes, dégrément douanier, règlements maritimes.

La Morue Française n'a jamais eu besoin d'efforts désespérés comme les vôtres pour faire cesser des abus véritables: elle vous engage à vous soigner, à vous calmer dans votre propre intérêt.

Elle vous déclare que vous ne ferez jamais prendre au sérieux vos théories contre elle: qu'elle restera à St Pierre tant qu'il lui plaira, et que quand elle s'en ira, vous ne trouverez nulle part de qui i remplacer les ressources que vous en tirez et dont

vous ne pouvez pas vous passer.

Vous quêtez, vous mendiez encore des subventions pour rester cramponnés à des fromages que vous ne savez même pas maladroitement: Il ne faut pas de subvention déclarée elle, cela n'avancerait absolument à rien... qu'à tourrir les fonctionnaires inutiles, qui n'ayant rien à faire de bon détruisent le pays.

Tant que de dangereux bluffeurs traquent bêtement les habitants, les écraseront de droits inutiles, de prescriptions draconiennes, les petits ne pourront pas vivre et les fonctionnaires égoïstes et intéressés qui devraient le faire savoir ne s'occupent qu'à le dissimuler.

Supprimer ce qui gêne, accepter ce qui il faut pour le salut du pays, savoir l'abolition du tarif général, et préserver la colonie et les entreprises coloniales aux français, là seulement est le salut.

Il n'y a pas de casinos, de lupins marins capables de faire vivre la colonie sous l'étranglement moral de la suspicion à outrance et l'étranglement matériel des tarifs douaniers depuis surtout que l'on a mis nos communications à la merci des étrangers.

Il faut supprimer quelque chose; c'est l'Administration civile qui ne sert à rien, et qui depuis des années entraîne tout.

Un fonctionnaire commandant, et des tribunaux, c'est tout ce qu'il faut. Tout ce que fait le "gouvernement" sera plus carièrement, plus nettement, plus rapidement fait par la marine. Je vous demande un peu combien de semaines on mettrait au gouvernement à armer ou à désarmer un bateau; Il n'y a besoin de rien de toute cette machine là: il n'en sort rien de bon, depuis longtemps Qu'ils gagnent leurs prébendes ailleurs, nous n'avons aucun besoin de leur genre de travail.

Nous défions M. Marchand, M. Longue etc., de nous prouver que sans eux, la colonie serait plus bas qu'elle n'est, que la suspicion diviserait encore les gens, que le service postal aurait été offert à un concessionnaire qui aurait foulé davantage aux pieds nos vrais intérêts, et que l'administration locale aurait donné une impression de plus profonde incapacité.

Nous sommes certains que sans eux le pays aurait été mieux administré que par ces oisifs, et ces fainéants, que le plus humain et travailleur aurait du moins eu le souci de se montrer conscientieux, qui aurait gouverné avec plus de souci des vrais intérêts du commerce et de l'avenir

local, et sans s'égarer dans les divagations des individus les moins éclairés de la Colonie.

Nous déclarons que l'amour propre du pays eût du moins évité les expériences que des gens déterminés à tout sacrifier aux calculs d'une ireexcusable crédulité pouvaient seuls avoir envie de faire.... à nos déens.

Nous déclarons que seuls ces fruits secs pouvaient nous enliser dans un tel réseau d'inepties que celles où ils nous ont enserrés pour tenir tête à une société qui ne s'occupe pas d'eux et qui a bien autre chose à faire que de combattre même quand on l'y provoque, le gouvernement de son pays.

On ferait un volume des faits incroyables par où s'est manifesté le plus mesquin esprit de dénigrement chez des gens dont la mission est au contraire de favoriser la société coloniale La Morue Française auant que tous particuliers ou toute société qui ne rapportent que peu ou prou à la Colonie et qui ne sont pas intéressés comme elle à ce que le pays subsiste et se maintienne à un niveau honorable.

Et nous qui savons mieux que vous à quoi tient l'avenir du pays, qui n'avons pas intérêt à l'épuiser en le dilapidant, nous vous répétons qu'il faut supprimer votre officine de mouchards et de policiers de mesquins tracassiers, d'obscurs profiteurs qui ne cherchez jamais que le moyen de nous bâillonner pendant trois ans pour dissimuler la nécessité toujours criante de votre suppression.

Tant que vous serez là vous nous prendrez quelque chose pour sauver malgré tous vos onéreux traitements vous nous sacrifierez à vos intérêts personnels: nous en avons assez d'être conduits à la ruine quand le remède est si facile à appliquer.

Vous ne faites rien de bon
Fichez nous le camp

DU CHARBON! DU CHARBON!
C'est le cri du jour

A ceux qui demandent du charbon, nous répondons: Allez trouver le fameux Gloanec qui, pour un dinar, un voyage à Halifax et une botte d'asperges a vendu St-Pierre aux anglais.
Allez trouver Gloanec, le Conseiller inti-

me de notre trop capable Administrateur. Allez trouver Gloanec, le trio, composé de Marchand Longue et Gloanec et vous aurez sûrement du charbon, et à bon marché surtout.

S'ils vous conduisent, s'ils ne vous en donnent pas, demandez leur ce qu'ils font de leurs telles promesses. Que sont devenues leur superbesthéesories que nous résumons ici.

"Inutile d'avoir un vapeur postal pour transporter le charbon à St-Pierre, les goëlettes anglaises y suffiront. Ces goëlettes feront valir le pays, les char entiers les voiliers, les calfat trouveront ainsi de l'ouvrage. Les anglais achèteront des marchandises à St-Pierre, ce sera superbe, ce sera le relèvement de St-Pierre, la fortune du pays, le charbon sera 1fr.75 l'hectolitre et patati et patata !"

Où sont donc tous les bateaux anglais M. Gloanec ? Il n'existe malheureusement que dans votre imagination exaltée enserrée de haine et de basses rancunes.

Où est le charbon M. Marchand et M. Longue qui court à votre Gloanec comme un oracle ?

Tous vous en f... qu'il y ait ou non du charbon à St-Pierre, vous êtes trop occupés à préparer, à triturer tous vos sales dossiers, remplis de pièces plus louchees les unes que les autres.

En attendant, le peuple de St-Pierre demande du charbon et c'est à vous qu'ils s'adressent car il sait que c'est votre faute s'il n'y en a pas.

Les St-Pierrais ne veulent pas que vous leur fassiez l'aumone mais vous avez promis qu'il n'y aurait pas de pénurie de charbon : près le départ du St-Pierre Miquelon, et ils vous demandent de tenir vos promesses.

Les St-Pierrais ont raison Messieurs Gloanec Marchand et Longue, ils savent qu'ils ont un moyen d'avoir ce combustible avec le vapeur qu'ils paient 90.000 francs par an, ils veulent être servis avant les St-Jeanneais, et s'il soit fait de grands sacrifices c'est pour en tirer quelque satisfaction.

Du charbon donc Messieurs du trio, du charbon à 2frs. l'héctare comme du temps de notre regretté vice-roi "St-Pierre Miquelon".

Ne vous équivuez pas s'il vous plait. Ne soyons pas assez taches pour faire devant l'orage, vos louchees combinaisons sont connues, le moment est venu de vous décarasser et nous le ferons !

Nous ne craignons pas plus M. L'Administrateur Marchand, que le jug. Longue, ni le Président de la Chambre de Commerce, Gloanec. Nous n'embêtons pas devant le tribunal ad hoc, inverti par Longue et Marchand pour terroriser la Vigie, nous avons le bon droit pour nous et nous vous ferons marquer.

Vous avez signé un contrat honnête avec Croby, vous avez échangé le pays et maintenant vous ne savez que répondre.

Où sont les reves que doit rendre à nous le St-Sagone ? Répondez M. Marchand. Vous nous avez cependant assuré à tous même que ce vapeur rendrait de grands services au pays. Nous assurons Rétoréz d'après.

Vous auriez mieux fait de parler à M. du Guérin. Peut-être dans ce pays, faisiez-vous l'affaire des nègres, quoique les renseignements que nous avons usés soient peu exacts. Ces renseignements nous sont publiés avec longtemps, soyez sans crainte. Nous y joutons vos notes militaires, nous ne voulons laisser personne dans le doute.

Du charbon donc, Me siens tout de suite.

L'hiver s'annonce dur, Si la population manque de charbon, elle s'en pendra à vous.

Les St-Pierrois sont des gens paisibles mais quand ils sont poussés à bout, ils ne sont pas contents.

Qu'on se souvienne des affaires l'agrosilrière et autres.

Attention donc !

Un St-Pierrois

CELA CONTINUE TOUJOURS

Nous avons promis de signaler sans parti pris, mais aussi sans faiblesse, toutes les irrégularités du service postal.

Nous espérons cependant ne pas être obligés de prendre de sitôt la plume, mais devant ce qui vient de se passer, il nous est impossible de garder le silence.

Le Sagona, est arrivé le jeudi 31 octobre à 3 heures du soir, la mer était haute un peu après midi et ce fameux bateau n'a pu entrer au barachois.

Le lendemain, jour de la Toussaint, personne ne travaille.

Le Sagona ayant de la marchandise à débarquer à Grand-Bank et à Fortune l'entrepreneur ne trouva rien de mieux que de le faire partir aussitôt, emportant avec lui toutes les marchandises destinées à St-Pierre. Elles n'ont pu être débarquées que le samedi 2 Novembre.

L'entrepreneur a-t-il réfléchi à ce qu'il faisait ? Les marchandises assurées ne étaient que de Halifax à St-Pierre et si le navire s'était perdu à Terre Neuve, après avoir touché ici, pas un sou n'eût été remboursé, et ceux qui n'auraient pas voulu assurer perdraient tout. Quelle inconséquence ! Quel manque de réflexion.

Pour certaines marchandises ce retard n'avait pas beaucoup d'inconvénients, mais pour celles qui sont périssables, viande cuite, volailles, fruits, légumes, il était très préjudiciable. Aussi la population crie avec raison. Si M. l'Administrateur n'a pas le pouvoir de mettre assez d'eau sur les rochers, comme il a répondu à un commerçant qui lui faisait ses doléances, il pouvait tout au moins exiger de l'entrepreneur qu'il fasse débarquer le jeudi après midi, à bord du St-Pierre ou en chaland les denrées attendues avec impatience et sujettes à une rapide détérioration.

Le contrat postal dit que l'entrepreneur a le droit d'alléger ou de compléter le chargement du navire en rade par ses moyens. C'était le cas ou jamais.

On a bien trouvé moyen de débarquer en même temps que les passagers et la malle, les marchandises appartenant au capitaine Delisle, mais celles des autres sont allées se promener à Terre-Neuve.

Des pertes ont été éprouvées par certains commerçants, nous pensons que l'entrepreneur dédommagera ceux qui les ont subies, mais il ne s'agit pas de cela seulement. Il faut voir si, l'entrepreneur était dans son droit. Nous soutenons qu'il est en faute.

Le contrat porte qu'à son arrivée à St-Pierre le navire devra débarquer la malle, les passagers, les colis postaux, les marchandises et qu'ensuite l'entrepreneur en aura la libre disposition à condition d'être de retour à St-Pierre à temps pour reprendre les lettres, les passagers et les marchandises.

Le Sagona a violé le contrat en ne débarquant pas les marchandises avant de se rendre à Terre-Neuve. Que l'entrepreneur se souvienne bien que nous payons 90.000 francs par an pour être servis avant les anglais que nous n'avons pas à connaître ici.

A ceux qui diront que le Sagona pouvait bien aller à Terre-Neuve puisqu'on ne travaillait pas le vendredi, nous répondrons : Tant pis pour lui. Combien de fois les opérations commerciales du St-Pierre Miquelon, n'ont elles pas été retardées à Sydney ou à Halifax par les fêtes ouvrières, Labor-day Thanksgiving day etc. etc. ?

Les propriétaires de ce vapeur ont bien été obligés de se soumettre aux exigences locales. Le Sagona devait en faire autant. Mais avec une Administration faible lâche, pusillanime comme nous en avons une, tout est permis aux entrepreneurs du service postal.

Le vapeur est parti Dimanche matin à 8

heures 1/2. Toujours à cause de son tirant d'eau, il a fallu qu'il aille en rade dans la nuit et l'embarquement des passagers a eu lieu avec le vapeur St-Pierre.

Comme il avait venté la veille il y avait de la houle, cela n'a pas été sans procurer aux 54 passagers un avant-goût du mal de mer. Nous le répétons le Sagona n'est pas encore parti une seule fois de la cale du commerce directement.

Il ne fait de doute pour personne que le Sagona n'est pas le bateau nécessaire pour notre port.

Son grand tirant d'eau l'oblige à ne rentrer au barachois qu'au moment de la pleine mer. On sait déjà tous les inconvénients qui en résultent.

Croyez-vous que la fameuse commission de recettes se soit occupé de cela. Allons donc, elle avait bien d'autres choses à faire, la commission de recettes !

Le St-Pierre Miquelon avait été construit spécialement pour St-Pierre et nous l'avons vu l'autre jour à son départ pour France, franchir la passe du barachois ayant 700 tonneaux de poids à bord, 2 heures après la pleine mer.

Allez donc demander cela au Sagona.

A la vérité on a établi une longue nomenclature de la plupart des objets venant d'Halifax et sur les taux payés autrefois on fait certaines diminutions.

Cette liste de prix a-t-elle été mise aux yeux du public ? A-t-elle été affichée en ville, afin que les gens puissent prendre compte s'ils sont bien ou mal taxés.

Nous ne le croyons pas. Elle figure bien sur le contrat postal mais tout le monde peut avoir un exemplaire de ce document.

Par contre l'entrepreneur du Service Postal vient d'augmenter le taux du fret entre Boston, et St-Pierre, via Halifax.

Le contrat n'ayant rien à faire avec ce transport, l'entrepreneur pour récupérer la différence du fret d'Halifax à St-Pierre en a relevé le taux.

Désormais nous paierons le fret d'un baril de farine 65 cents au lieu de 60, celui d'un baril de sable un dollar dix cents au lieu de 0.90 ce qui et les marchandises au bateau qui sont très nombreuses acquitteront 15 cents par pied cube au lieu de 10 cents.

Voilà les bienfaits du service Sagona. Qu'en pensent les St-Pierrois ?

Le St-Pierre Miquelon

était la bête noire de l'Administration

Le Sagona

est le toutou de Monsieur Marchand

AMENDES

Du 8 au 28 Septembre le Sagona n'a pas paru à St-Pierre, c'est une absence de 20 jours qui n'est justifiée par aucun cas de force majeure. La Vigie a parlé de cette infraction au contrat postal.

Pendant près d'un mois St-Pierre n'a pu recevoir aucune denrée, les boulangers ont manqué de farine, des marchandises périssables venues à Halifax et Sydney ont été laissées dans les magasins et s'y sont perdues. Des passagers sont restés 8 à 10 jours à l'hôtel à leurs frais, des intérêts très sérieux ont été compromis, des stocks considérables de beurre, commandés pour l'automne, ont été réexpédiés sur d'autres marchés par les expéditeurs, ce qui est cause que cette denrée de première nécessité a augmenté de prix. Et pour tout cela le Conseil d'Administration dans sa sagesse, ou plutôt avec un parti pris révoltant a infligé à l'entrepreneur du service postal.... 200 francs d'amende.

Ce n'est vraiment pas cher. Le représentant de la Municipalité a eu protesté contre la modicité de cette amende. Le meilleur Gloanec, l'inégal Président de la Chambre de Commerce a fait chorus avec l'Amirauté. Triféfou de soutenir le commerce M. Gloanec ! Vous êtes vendus, oïvez-vous vendus à M. Croby.

Dix cents français d'ordre plus 900 francs au chef de Rosemonde pour apporter les lettres à St-Pierre.

L'entrepreneur dans ces 20 jours a payé 1100 francs et a touché de l'Administration les 2/3 d'un mois soit 5.000 francs.

C'est une bonne spéculation, nous l'engageons à continuer. Avec la complicité de l'Administration, il ne arrêtera pas à se faire des rentes.

FRETS AUGMENTÉS

Avec le nouveau Service postal on nous avait promis des diminutions de prix sur les frets.

Le pays est inondé de réclames envoyées par la Newfoundland Produce Co Ltd de Terre-Neuve.

Nous y lissons exactement ce qui suit : "We are also owners and agents of St Pierre Miq and Newfoundland Service 'Steam Ships Sagona, plying fortnightly between Halifax, North Sydney St Pierre Miquelon etc etc. Ce qui veut dire : Nous sommes les propriétaires et les agents du vapeur Sagona de la ligne St Pierre Miquelon Terre-Neuve lequel vapeur fait le trajet tous les quinze jours entre Halifax, North Sydney, St Pierre Miquelon."

Dans un journal de Terre-Neuve un article est consacré au "Royal mail steamship Sagona". Nous ignorions que la France fut gouvernée par un roi.

Décidément ce Crosby a tous les culs. La Newfoundland Produce Co, société anglaise clame bien haut qu'elle est propriétaire du S.S. français Sagona. On n'avoue pas plus effrontément que l'on se fie du pavillon français. Il est vrai que ce n'est pas difficile tant qu'il n'est soutenu que par des nullités et des vendus du général Longue, Marchand et Cie.

Que vaut donc votre francisation M. le Chef du Service des douanes. Vous voyez bien que vous vous êtes fait rouler par les anglais s'il n'y a pas mieux. Où sont les garanties que vous et l'Administration deviez exiger de M. Miller, pseudo propriétaire de 50/0 du Sagona.

Vous avez commis une ill galité en franges et le Sagona qui n'appartient qu'aux anglais, la preuve en est dans la prise d'hypothèque de 350,000 francs sur ce bâtiment au profit d'un anglais.

LE SIDÉRÉ

Vous ne savez pas ce que c'est qu'un sidéré ?

Au propre c'est qu'il y a été regardant les étoiles, la lune, ou le soleil; plus communément c'est quelqu'un qui a été frappé de la foudre.

Il est évident que quand on reçoit le tonnerre dans son gilet ou le silex dans l'yeux cela vous laisse plus que réverbérant moins au premier moment.

Aussi a-t-on l'habitude d'appeler des sidérés, au figuré, ces gens perpétuellement

émerveillés devant ce qu'ils ne comprennent pas, bogos et poires volontaires qui se mettent à vous regarder comme les vaches regardent passer un train, et à admirer la confiance telle que qu'ils n'avaient encore pas vu.

Un homme public doué d'une prédisposition aussi prononcée à la gaffe ne peut arriver à rien de bon qu'en sous ordre.

Car autrement partout et toujours il trouvera tout de suite parmi ses sbordonnés un impertinent corna qui le conduira dans tous les puits où il aura envie de boire et l'y laissera ensuite, heureux de s'en être ainsi débarrassé.

Et c'est précisément de quoi on accuse Monsieur Marchand qui promu à 54 ans du grade de capitaine aux hautes fonctions d'arbitre des destinées des îles St Pierre & Miquelon et expédié avec l'ordre de faire une enquête sévère sur les agissements scandaleux de Monsieur Longue fut médisé, sidéré, médiatisé, hypnotisé, domestiqué, précisément par cet odieux petit individu qui, Dieu merci, n'en impose et n'en a jamais imposé à Saint-Pierre.

C'est le juge d'instruction s'abouchant avec l'accusé, et finissant comme la chanson par dérangement:

Mais il n'était pas coupable :
C'est lui même qui me l'a dit !

Et encore, que Monsieur Longue, que les affaires du châtiment mérité déchiraient déjà, se soit tiré des pieds comme on dit dans le monde où il s'amuse, peu importe : le personnage n'est rien d'un Bonaparte, et point n'était besoin de le cadenasser bien dur pour l'empêcher de nuire.

Mais il est venu de Madagascar ici pour avancer tout crus les mauvais boniments les apôtres et les dangers hameçons, dont plus personne ici ne voulait vraiment il n'était pas fort ! Et se faire mener par le bout du nez par un petit mal élevé, prétentieux touche à tout, mal noté comme promettant, c'était bien hâtivement gâcher irrémédiablement sa situation.

Car enfin il fallait n'être capable de rien pas même de se donner l'air de quelque chose pour déclencher renier ce que vous reviez de dire. Pourquoi M. Marchand après avoir invité M. Goad et comprendre l'idiote du boycottage de M. le Francise par lui, avait vous aussi fait crier au suspect et à écarté toute une catégorie de bons complices de ne pas adorer la politique du même Goad ?

Pou' quoi après avoir semblé vouloir marcher d'accord avec la municipalité et avoir fait espérer à la population une ère de bonne foi, de paix et de travail en commun, pourquoi avez-vous si hâtivement trahi la confiance générale en emboitant comme un incos d'être le pas à toutes les mesquineries avec lesquelles on dégouline les bonnes volontés ?

Que prouve une telle inconséquence une telle absence de suite dans les idées ? Quel confiance peut-on avoir en vous ?

Vous êtes excessif : là où un autre aurait pris son amour propre à une politique d'ordre de paix de travail et créant des titres à un avenir en sauvant une situation désespérée, vous vous avez oussé comment l'élement de paix et cherchez à nous vous y acquitter, tout ce qui avait été détruit l'an dernier du pays.

Vous êtes coupable, car vous servez très bien à venir LE DÉFI ! IT comment votre frère de faire le rend curable et sans en être de nous vous révez à reprendre l'école de Monsieur Longue parce que vous le voulez pas travailler.

Vous êtes criminel car vous devrez travailler vous-même, travailler selon vos méthodes, vos idées votre expérience. Nous vous ramènerons inexorablement à la question et vous ne nous en imposerez pas avec vos grands mots qui ne vous permettent pas

sonne. Et toutes ces fois que vous coûtez un devoir, que vous réitérez une égoïsme nous détestons avec dégoût d'un homme qui trompe misérablement ses chefs en se cachant derrière un autre.

Vous n'avez pas le droit de faire administrer la colonie par Monsieur Longue qui en a été déclaré indigne par vos chefs, vous n'avez pas le droit de vos méthodes et tutelle et d'assurer leement des choses qui tremblent passant leur provenance. Vous n'avez pas le droit de lasser Monsieur Longue usurper vos fonctions.

Et levez savoir vous où vous en êtes dans l'estimation publique ?

Nous répondrons dans notre prochain numéro.

L'Administrateur Marchand VIOLE LES LOIS

C'est raide, mais c'est exact.

Il y a quelque temps le Sagona avait pris à Halifax des marchandises pour Grand Banc et Fortune.

Après avoir débarqué son chargement ici ce vapeur se disposait à partir le samedi soir pour Grand Banc lorsque l'entrepreneur reçut une dépêche de ce port lui disant de ne pas venir, car la marchandise ne débarquerait pas le Dimanche.

Plutôt que de rapporter ces colis à Halifax M. Miller donna des ordres pour les débarquer et les loger dans la douane, ce qui est absolument défendu à moins d'en acquitter les droits, la Colonne ne possédant pas d'entrepot.

Les douaniers s'aperçurent de suite de cette irrégularité et prévinrent M. Larivière qui ordonna d'arrêter le débarquement. Ce que voyant M. Miller déclara qu'il allait trouver papa... pardon l'Administrateur.

Ce dernier, qui n'a rien à refuser à son fils bien aimé autorisa immédiatement tout ce que l'on voulut.

Et voilà comment M. l'Administrateur viole la loi.

La marchandise est restée 15 jours dans les magasins de la douane, elle n'a pas acquitté les droits, ce qui est illgal, et elle a été reprise par le Sagona au dernier courrier. Mais elle n'a vraiment pas de chance car, à Grand bank il faisait malais temps de sorte qu'elle est incré à bord.

C'est également il faut venir ici pour voir le Représentant de la République se conduire de la sorte, nous signalons cette affaire à M. le Ministre, elle peut être mise avec les autres, c'est honteux.

2ME RENGAIN

Le gouvernement couvre toujours ses fonctionnaires ; Je couvrirai toujours mes fonctionnaires.

A ceux qui critiquent des naïvetés pareilles, on peut presque toujours appliquer ce mot : vous ne créez si fort que parce que vous avez peur. Quand on a de bons fonctionnaires on n'a pas souvent besoin de hurler d'une voix à crire "au feu" qu'ils ont si besoin que cela d'être couverts.

Et qu'est ce qu'ils ont de découvert, ces intéressants fonctionnaires ? sont ce des martyrs ou des prévaricateurs ?

Aucun pays n'a besoin de martyrs gignants et encombrants ni comme fonctionnaires, ni comme soldats : un bon soldat ne se fait pas attaquer, ou bien il sait se défendre. Et un fonctionnaire at-

taqué ne peut rendre aucun service, parce qu'un fonctionnaire a une fonction à remplir dans l'Etat, l'Etat n'a rien à gagner à risquer son prestige pour sauver celui d'un fonctionnaire dont le premier devoir était de ne pas se faire discuter afin de ne pas empoisonner l'état des embarras qu'il devait éviter d'avoir.

Un homme taré ne peut être un bon fonctionnaire. Un individu vindicatif, provocant, illuminé et ignorant ne peut que flanquer dans la classe tous ceux qu'il sert.

Les fonctions publiques ne sont ni des Work-houses ni des asiles pour les incapables.

A plus forte raison un fonctionnaire qui s'est rendu impossible à ses supérieurs à ses égaux, à ses subordonnés, et suspect à tous ses concitoyens, est-il un fardeau dangereux pour l'Etat ?

Ceux qui le conviennent dans son intérêt personnel d'une inviolabilité à laquelle nul n'a droit pour se soustraire aux conséquences de ses fautes, rendraient l'Etat responsable de l'impossibilité où il mettrait ses victimes d'en obtenir la cessation et le réparation.

Si un chef donnait un poste de confiance à un repris de justice ou à un individu suspect, il serait un traître qui vendrait son pays aux coupeurs de bourse : C'est grâce à lui que de tel motif gigneraient à court sur, et sans merci contre les honnêtes gens. C'est faire de l'Etat qu'il sera l'ego vertement de la canaille, que de couvrir à tout prix des êtres dangereux, sachant qu'ils ne perdent pas une occasion d'accabler leurs ennemis personnels qui ne sont pas les ennemis du gouvernement.

C'est cesser des ennuis au gouvernement à faire ce qui n'est possible pour rendre adversaires de l'ordre, la licéité qui n'a d'autre but que la paix, l'ordre, et la grandeur du pays. Ce n'est pas une faute si leurs suspects se contentent joyeusement pour se défendre, des moyens légitimes.

Sous un bon gouvernement, les méchants tombent sous une masse d'obstacles couverts des malfaiteurs, les bons, fous, s'expriment parce qu'ils ne sont pas sûrs... jusqu'au moment où les faiblesses des vrais responsables sont faites par un gouvernement qui sait de la donner à leur vainqueur, voleurs indigènes, dangereux et méchants.

Quand vos fonctionnaires seront à expiation, M. Marchand, il fera ses voirs pour empêcher

I est d'ailleurs des gens qu'on ne peut pas sauver, des brachios pourries qu'il faut couper de membres gangrenés qui doivent être sauvés ne d'être rongé soi-même du charognage dont ils infectent ce qu'il touchent.

Vaste blague du Consul de St-Jean Inexactitudes révoltantes

M. Paul de Laroque, vice-Consul de France à St-Jean de Terre Neuve a adossé dernièrement au Comité Central des armateurs de France une note ainsi corrigée.

Création d'un service régulier entre Saint-Pierre et St-Jean.

St-Jean, le 21 Septembre 1912

J'ai l'honneur de faire connaitre qu'un service régulier, bi-mensuel, vient d'être établi entre St-Pierre et St-Jean par la Newfoundland Produce Co. Le vapeur "Sagona" a été choisi pour effectuer le service. Il sera également le service postal entre St-Pierre, Halifax et Sydney sous pavillon français. Si francisation a été faite à St-Pierre par les soins de

l'autorité coloniale.

Le "Sagona" a été construit à Dundee au mois de février dernier; son tonnage net est de 420 tonnes et il peut transporter 920 tonnes de marchandises, 46 passagers de première classe et 36 de seconde.

Le rétablissement des communications entre St-Pierre et Saint-Jean de Terre Neuve aura pour résultat, non seulement le rapprochement si désirable entre les deux colonies, mais apportera surtout une vitalité nouvelle si nécessaire à notre possession de l'Amérique du Nord.

Signé: de Larroque.

L'honorable M. de Larroque prend ses désirs pour des réalités lorsqu'il prétend que les voyages du Sagona entre St-Jean et St-Pierre auront pour résultat le rapprochement désirable entre les deux Colonies.

Le Sagona doit de par son contrat partir une fois tous les 15 jours de St-Pierre pour Halifax, afin d'emporter les morues sèches s'il y en a.

S'il ne va pas à Halifax quand il quitte St-Pierre pour Sydney avec la malle française, c'est parce qu'il a intérêt à se rendre à Sydney à St-Jean et que, pour se conformer à son contrat il faut qu'il passe à St-Pierre en revenant. Il y aurait tout avantage à ce moment à brûler l'escale de St-Pierre et à continuer tout droit sur Halifax, mais il ne le peut pas l'en l'ose pas.

Ce n'est donc pas dans un essai de conciliation entre anglais et français que s'accomplice ce voyage, du reste le contraire nous étonnerait de M. Croby grand ennemi de St-Pierre au Parlement de Terre Neuve.

Nous le disons et nous le répétons, il ne nous a jamais y avoir de rapprochement entre le Gouvernement de Terre Neuve et celui de St-Pierre par la raison toute simple que nous ne pouvons tendre la main à ceux qui depuis 26 ans continuent à travailler à notre ruine. A chaque instant nous avons des preuves que les Terre Neuviens ne cessent de nous faire la guerre. Depuis quelques années défense est faite aux petits bateaux anglais d'apporter à St-Pierre du bois à feu, les pique's, des galettes, jusqu'à des lapins et des perdrix.

St-Jean veut nous affamer, son vapeur F. a vient espionner jusque dans le fond de notre port.

Qu'on ne dise pas le contraire, nous avons de preuves.

Et on voudrait que nous tendions une main à St-Pierre, à ces gens qui, grâce à la cupidité acheté de notre indigne Administration viennent de nous enlever ce que nous avions de plus cher, notre Service postal français ?

Jamai ! jamais :

Nous ne sommes plus au temps de Fontenoy ! Nous ne disons plus: Tirez les premiers, Messieurs les anglais, mais au contraire nous crions très haut:

Montez cette bâche, Messieurs les Terre Neuviens, rappez vos lois iniques ! laissez-nous, comme par le passé, le droit de commercer librement avec vos sujets et alors, alors seulement, les relations amicales et cordiales pourront être repris, mais jusqu'à ce moment c'est inutile: chacun chez soi, voilà notre réponse et notre dernier mot.

EST-CE UN DÉFI?

De 7 au 11 octobre, et du 21 au 25, il sera affiché en anglais à la vitrine du bureau de M. Crosby le Sagona devrait s'arrêter comme il

l'entendait, notamment amener du charbon dont on a tant besoin.
Est ce pour se faire de nous que l'on a affiché ce programme et que le Sagona s'est gardé de l'appeler?
On n'affiche pas des choses comme ça pour ne pas les faire!

L'Administration SE MOQUE DE NOUS

La bibliothèque du Gouvernement est ouverte au public tout juste le mardi et le vendredi de chaque semaine et même le vendredi du courrier elle n'est pas ouverte du tout.

Pourquoi donc alors le public était-il éconduit le vendredi 8 novembre, qui n'était pas jour de courrier et le gendarme avait-il l'ordre de dire aux clients de repasser le lendemain?

Nous ne croyons pas que la bibliothèque soit si harassée de travail.

Dans tous les cas, il semble qu'il n'était pas difficile de faire remplacer par un autre employé pour une fois.

Le Sagona était attendu dans la soirée du 8 et M. l'Administrateur avait sans doute quelques dossiers importants à expédier au Ministre.

Ce n'est pas toujours rigolo d'être Administrateur surtout quand un Ministre vous demande des explications sur un tas de choses plus ou moins propres.

Et alors, vous comprenez alors, il s'agit bien du populo, des livres et de tout le fourbi, il faut s'expliquer, répondre et ce n'est pas toujours commode, surtout quand on est en faute.

Nous avons déjà dit que la bibliothèque devrait être ouverte au public tous les jours et, croyez-le, les employés ne seraient pas fourbus le soir par cet excès de travail.

Mais, allez donc demander cela à l'Administration, elle se moque un peu du bon populo.

Comme à St Pierre

Un scandale à Tananarive

“Du Courrier Colonial

Les premiers résultats de l'enquête sur le service des travaux publics de Madagascar, faite par l'ingénieur des ponts et chaussées que M. Lebrun a envoyé à Tananarive sur la demande de M. Picquié, prouvent toute l'exactitude du sévère article publié par notre directeur il y a quinze jours.

Cet inspecteur a déjà découvert d'inimaginables malversations dans les travaux de construction de deux égouts de Tananarive. Le scandale est grand dans cette ville où l'on s'attend à voir passer devant un conseil d'enquête le chef du service régional des travaux publics, M. P.... ainsi que divers autres fonctionnaires.

Les deux entrepreneurs qui ont construit ces égouts appartiennent au camp Augagneur et sont les principaux bailleurs de fonds du journal créé par l'ex-proconsul, le *Progrès de Madagascar*.

Le fonctionnaire qui était chargé de surveiller ces travaux, M. P.... est également infidèle à ce bon journal.

M. Augagneur et ses amis font à l'heure actuelle un effort désespéré pour se débarrasser de M. Picquié et obtenir que cette affaire ne s'ébruite pas. Mais M. Lebrun est un honnête homme qui ne se laissera pas circonvenir par eux. Devant la gravité des faits qui commencent à arriver à sa connaissance, il comprendra la nécessité de faire la lumière, toute la lumière sur les agissements de certains agents des travaux publics de Madagascar, et il saura gré à M. Picquié de sa courageuse attitude.

MARINE

La marine marchande dans le monde La statistique pour 1911/12 accuse 32 277 navires à voiles d'un total de 6 millions 152 877 tonnes. Ils appartiennent aux vingt-quatre premières nations maritimes du globe. En tête viennent les Etats-Unis avec 3197 navires et 1.304.924 tonnes, et l'Angleterre avec 6.274 navires représentant seulement 1 million 118.446 tonnes. La France vient à l'avant-dernier rang 1129 navires 460.994 tonnes et l'Allemagne la dernière avec 866 navires 438.436 tonnes.

Quant aux navires à vapeur les statistiques accusent un total de 15 825 navires et 35.969.823 tonnes; l'Angleterre ici tient la tête avec 6.491 navires et 18.421.071 tonnes puis viennent l'Allemagne avec 1.895 navires et 3.893.287 tonnes, les Etats-Unis avec 953 navires et 4.535.441 la France 616 et 1 million 471.333 tonnes, la Belgique 115 et 275.476.

A ces chiffres concernant les navires à vapeur d'un jaugeage supérieur à 10 tonnes il faut ajouter 4.450 vapeurs d'un jaugeage de 765.221 tonnes mais dont l'unité jauge moins de 100 tonnes. Le total général des navires à vapeur de la marine marchande s'élève donc à 28.725 unités jaugeant ensemble 36.764.544 tonnes.

Etat de la pêche des goélettes locales

EN 1912

Anita H.	La Morue Française	1539
Adour	—	865
Albert	—	780
Aventure	—	478
Augustine	Marçal	1188
Bayonnaise	La Morue Française	1276
Charles-Jules	Louis Jourdan	1943
Canadienne	L. H. b'tif's	957
Détour	A. Theberge	1501
Eaie T.	Sécherie de Fécamp	1117
France	—	946
Genève	La Morue Française	1737
Georges	E. Fontaine	1074
Héra'd	Echiverry S.M.	1095
Isabelle	E. Bidet	1034
J. L. C.	La Morue Française	1416
Jean Baptiste	L. Hubert fil's	1024
Le Roième	La Morue Française	770
Le Sine	—	1180
Leja	—	1116
La Bretagne	S. de Morue de Fécamp	825
Le No'mande	R. Chauvin	1197
L. H. B.	E. B. del	1346
M. oots	Vve E. Mignot	1094
Maria	La Morue Française	86
Ma le Thé è e	—	988
Pandora	—	541
Pélicles	—	1407
Ro e L.	—	1483
Rosale	Moazé J.	950
S-Martin	La Morue Française	1456
S'voy rde	E. B. del	1122
Xénophon	La Morue Française	1837
S. Paul	—	1080
Yque ou aise	E. A. Olivier	901
Total		40037

Soit une moyenne de 1144 qx. par goëlette pour 35 goëlettes.

St-Pierre a armé 40 goëlettes en 1912. Cinq se sont perdus au cours de campagne le Jean, la Jeanne, Auguste, Alsacienne, Marie L. et S. Ro h.

Etat comparatif de la pêche des goëlettes depuis 1901

1901	201 goëlettes moyenne qtx	1815
1902	207	1643
1903	181	954

1904	147	842
1905	101	1225
1906	164	1058
1907	59	1758
1908	48	2040
1909	43	2501
1910	48	2396
1911	45	1505
1912	40	1144

Popularité déclinante

La popularité de mauvais aloi dont a joué jusqu'à présent M. Gloanec, Président de la Chambre de Commerce commence à décliner.

Aux élections qui ont eu lieu l'autre jour pour le renouvellement du bureau ce brave Président n'a eu que 5 voix sur 8 votants.

Par contre le Vice Président a été réélu à l'unanimité.

C'est une défaite M. Gloanec ; ce vote est indicatif, prenez garde, la roche Tarpeïenne n'est pas loin du Capitole. Vous n'êtes plus populaire, même au sein de votre Compagnie.

Aux dernières élections les votants se sont laissé rouler par vous en refusant de nommer M. Letouzé, représentant de la Morue Française, dont la place était toutefois indiquée à la Chambre de Commerce.

A ce moment vous aviez fait une campagne déloyale contre ce candidat, votre remaniement électoral était la question des frets payables à l'avance sur les marchandises venant par le « St-Pierre Miquelon ».

Aujourd'hui cela se retourne contre vous, car on sait que vous êtes un acharné défenseur du service postal actuel, c'est vous qui avez tout manigancé dans cette affaire. Or les frets par Sagona sont également payables d'avance et on vous fait passer cela sur le dos.

Lorsque vous faisiez de la réclamation pour l'entrepreneur actuel du service postal, vous affirmiez aux commerçants que le Sagona passerait par les îles du Cap Breton, toucherait à Baddeck et autres ports, ce qui faciliterait l'envoi du beurre, des volailles, des viandes, des bestiaux etc. Dites nous donc combien de fois le Sagona a déjà fait ce trajet ? Pas une seule fois et il ne le fera jamais plus.

On en a assez de vos promesses fallacieuses, de vos grandes gestes de Don Quichotte. Qu'avez-vous fait depuis que vous êtes Président. Moins que rien. Vons nous aviez doté d'un service postal anglais à tous crois, qui n'est devenu français qu'à peu près qu'à votre corps défendant.

Au bout du fossé la culbute, M. Gloanec, votre fauteuil sera le mois, il est grand temps que vous retourniez dans votre cacassière. Vous n'avez pas comme les aigles le pouvoir de fixer le soleil. L'obscurité vous convient mieux.

Vous y retourerez bientôt. Ainsi soit-il. P.S. Nous publierons sous peu le croquis de notre Président de la Chambre de Commerce en ballade avec sa brouette légendaire, chaussons basques, pipe au bec. Le cliché est commandé.

UNE CONFRONTATION DEVIENT NÉCESSAIRE

Quand notre Administrateur partira pour France donner au Ministre des explications sur la situation de la Colonie, il serait urgent que le Délégué de la Colonie soit confronté avec ce fonctionnaire.

Cette rencontre est nécessaire et tout le monde connaît l'ignorance de M. Marchand sur les questions coloniales et surtout sur les questions économiques de notre pays.

Depuis son arrivée à St-Pierre il n'a agi que suivant les ordres ou les Conseils de son ami intime M. Longue qui lui a fait faire pas mal de gaffes.

Si donc M. le Ministre veut être bien

renseigné et il y va de l'avenir du pays, que notre Délégué se trouve à son cabinet en même temps que M. Marchand.

Les choses seraient certainement mises au point et le Ministre serait sans doute fort étonné d'entendre certaines affirmations contre dites par le délégué qui serait aussi à même de faire certaines révélations sensationnelles.

Cependant il ne faut pas que M. Marchand ait peur.

On ne le mangera pas et même s'il est un homme, il provoquera de lui-même cette rencontre. Il ne peut en résulter que du bien pour le pays.

CONSEIL D'ADMINISTRATION UN PAVÉ

Lorsque le rappelant de la Municipalité exigea son éloignement pour la modicité de l'aménagement flottant au S. g. na, alors que le navire français était sans raison à l'abri des populations opprimées et menées exorbitantes : avez-vous ce qu'a trouvé l'Administrateur de la Colonie ?

Et ce contre-représentant de la Morue Française ou de la municipalité que vous faites observer, M. Letouzé ?

M. Letouzé vous a répondu : « Nous sommes nombreux, si c'est comme gent de M. Holmwood Holmwood Croisy et autres que vous avez ces ayés d'intimidation de capitaines français, que vous avez abaissé à racolé des équipages, vous êtes évidemment autorisés à surveiller sévèrement ? Il n'y a pas de "maîtres jackers" chez nous pour vendre notre pays aux étrangers, laissez-vous au moins quand vous êtes en faute. Vous êtes trop inconsidérément vous-même. »

Calendrier St-Pierrais

Mois de Novembre	
1902	1er Nov. Inauguration de l'Eglise de St-Pierre
1872	3 Nov. Première élection des Conseillers Municipaux présidée par M. François M. zor
1865	5 Nov. Violent incendie qui détruit le 2/3 des maisons. La majorité part de la population dans les abris
1828	13 Nov. Naissance du 3 mât anglois "Jubwood" sur la côte Ouest de l'Angleterre.
1872	M. Cordon Victor Michel est élu premier maire de St-Pierre
1871	21 Nov. Création de la Chambre de Commerce
1835	29 Nov. Naissance de la goélette française "Caen la Mer" aux Chênes

DERNIÈRE HEURE

Un télégramme privé nous informe que le Sénat a adopté la Réforme Douanière tant attendue.

Dans notre prochain numéro nous traiterons cette question à certains points de vue.

AVIS

Maison à Vendre pour démolition

S'adresser à la Vigie

Maison à vendre de gré à gré pour cause de départ

Prix 300 francs

S'adresser pour tous renseignements à M. D. Gauvin.

Imp. la Vigie — Le gérant — W. Lefèvre